

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 5. Cap Rouge, Juin 1874. No. 9.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

## SOMMAIRE :

Notre publication—Mois de Ste. Anne—Entretien sur la famille—Chronique religieuse—Nécrologie—Les quarante heures à St. Félix du Cap Rouge—La fête de Ste. Anne—Le "Canadien."—Dieu pleure!—Un jugement bien motivé—Dévotion au Cœur agonisant de Jésus—Ordinations—Veuve donnant de son indigence—Triste état de l'Italie, sous le règne de la Révolution couronnée—La misère en Italie—L'Archevêque Polding—Un trait de dévouement—Métis—Faits-divers.

## NOTRE PUBLICATION.

Une chose nous étonne de plus en plus ; c'est la négligence de bon nombre de nos abonnés à s'acquitter envers nous. Voici le neuvième numéro double de la *Gazette*, qui équivaut au dix-huitième numéro des années précédentes, et la moitié au moins de ceux qui reçoivent cette publication, n'ont pas encore donné signe de vie, depuis que cette année est commencée, et un certain nombre, depuis deux, trois et quatre ans. Nous serions très heureux, si on pouvait nous suggérer un moyen qui, sans être violent et san-

glant, pourrait cependant les faire sortir de cette léthargie. Il n'y a jamais tant eu de retardataires les années précédentes ; que pourrait donc signifier la négligence de cette année ? aurait-elle pour but de nous signifier de discontinuer cette publication ? Si c'est le désir d'un certain nombre, qu'on nous le dise ; et au lieu de nous attrister, ce sera nous faire plaisir, car on mettra le comble à une résolution qui est en partie prise. Nous serons compris, n'est-ce pas ? Mais, qu'on se le tienne pour dit ; en publiant le dernier numéro, nous mettrons nos livres de compte entre les mains d'un homme de loi ; et nous forcerons ainsi toutes les consciences à s'acquitter.

— 000 —

### **Mois de Ste. Anne et de St. Joachim.**

A la fin de ce mois, nous mettrons en vente un petit mois de Ste. Anne et de St. Joachim, que nous avons préparé avec l'agrément de Mgr. l'Archevêque.

Outre les exemplaires que nous garderons par devers nous, il y aura un dépôt chez M. Brousseau, à Québec, et chez M. le curé de Ste. Anne de Beaupré.

Le prix de chaque exemplaire broché sera de quinze centins, et de ceux reliés de vingt centins. Ceux qui achèteront de vingt-quatre exemplaires en montant, auront une réduction de deux centins. Nous prions ceux qui voudraient se procurer ce petit ouvrage, de nous en faire, à

nous-même, les demandes au plutôt, afin de nous mettre en moyen de pouvoir calculer le nombre que nous devons faire imprimer.

La dévotion de Ste. Anne est tellement populaire parmi nos compatriotes, que nous espérons que chaque famille canadienne française ou acadienne voudra se procurer ce petit volume. Qu'on n'en doute pas, si on fait ces exercices de piété avec dévotion, ce sera le moyen de se mettre à couvert de bien des accidents et des calamités.

Nous prenons occasion de ce que nous venons de dire du mois de Ste. Anne, pour inviter tous les lecteurs de la *Gazette des Familles*, à s'abonner aux Annales que nous publions depuis un an et trois mois. Le prix de l'abonnement et du postage n'est que de trente-cinq centins chaque copie, quand six copies sont renfermées dans un paquet adressé au même endroit avec une seule adresse ; de vingt-huit centins quand ce paquet en contient cinquante, et de vingt-cinq centins quand il renferme au-delà de cent.

Le prix est très minime, n'est-ce pas, et il faut être d'une grande indifférence envers la protectrice du Canada et de nos familles, pour ne pas se procurer une semblable publication, qui ferait tant de bien à vous mêmes et à vos enfants.

Chaque livraison à vingt-quatre pages, et paraît une fois le mois. La couverture porte une magnifique image de Ste. Anne et de la Ste. Vierge.

### Seizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Sixième devoir. — Choix d'un état de vie pour les enfants !*

Nous vous avons démontré, dans la suite de vos devoirs, que vous devez l'entretien à vos enfants ; aujourd'hui, nous vous disons que pour compléter cet entretien, vous êtes obligés de leur procurer un état honnête et honorable. Comme vos enfants appartiennent encore plus à Dieu qu'à vous, c'est une nécessité pour vous, dans le choix d'un état de vie, de chercher avant tout et par dessus tout, quels sont les desseins du Ciel, à cet égard, sur ces enfants. Et une fois que vous croyez prudemment connaître les vues de Dieu, vous devez vous y conformer en tout ; car c'est là pour vous et vos chers enfants, une obligation de la dernière importance.

NÉCESSITÉ DE LA VOCATION, POUR ENTRER AVANTAGEUSEMENT DANS UN ÉTAT QUELCONQUE.

N'oubliez jamais, pères et mères, que Dieu est l'auteur et le Chef Suprême de la société, et que par conséquent, c'est à lui, et à lui seul qu'il appartient d'assigner à chacun des membres qui la composent, la place qu'il doit y occuper, et les fonctions qu'il doit y remplir.

Oui, parents chrétiens, Dieu destine chacun de vos enfants en particulier à un état spécial, et pendant toute leur vie, ces enfants ne seront heureux et satisfaits, qu'autant qu'ils se trouveront dans la position que Dieu leur a préparée, et pour laquelle il leur a donné un certain goût,

des inclinations, en quelque sorte, naturelles, et toutes les grâces nécessaires, afin qu'ils puissent en remplir toutes les obligations d'une manière convenable.

C'est donc une obligation, sacrée, pour les parents, de chercher à connaître l'état auquel leurs enfants sont appelés ; et généralement parlant, ils pourront connaître cet état d'une manière à peu près certaine, en consultant les penchants, les inclinations, les talents et les aptitudes de ces enfants ; pourvu surtout que ces choses si précieuses, n'aient pas été viciées dans la première éducation qu'ils ont reçue dans la famille, comme cela n'arrive que trop souvent de nos jours.

Lorsque ces indices sont connus, il est encore nécessaire que les parents, de concert avec leurs enfants, adressent à Dieu de ferventes prières, pour lui demander de leur faire connaître de plus en plus, si c'est bien là l'état auquel il les appelle. Ils doivent lui dire avec le sage :

“ Seigneur, comme nos prévisions sont toujours  
“ bien incertaines, et qu'il nous est impossible  
“ de connaître par nous-mêmes ce qui est  
“ agréable à vos yeux, nous n'avons qu'une  
“ seule ressource, celle de recourir à vous, qui  
“ êtes la lumière par excellence, pour vous prier  
“ de vouloir bien nous faire connaître ce que  
“ vous désirez que nous fassions de nos enfants.  
“ O Dieu de lumière, envoyez-nous cette sagesse  
“ incréée, pour qu'elle préside à tous nos conseils,  
“ et afin qu'elle nous éclaire, et nous dirige dans  
“ toutes nos voies, et spécialement dans le choix  
“ que nous avons à faire, d'un état de vie pour  
“ nos enfants ! ”

Les parents doivent encore faire dans ce but des bonnes œuvres ; par exemple, des communions, des aumônes, des dons aux églises. Ils doivent aussi prendre les avis de leur pasteur et du directeur de ces enfants ; car personne mieux qu'eux ne peut décider la voie qu'ils doivent suivre. Les parents qui prendront ces sages précautions, et qui ne se laisseront guider que par les motifs que leur dicte la foi, ne pourront manquer d'être éclairés, d'être bénis, ainsi que les chers objets de leur affection.

Mais, malheureusement, le monde est rempli de pères et mères qui, sur ce point important, se trouvent tout-à-fait en défaut. Ainsi, dans le choix qu'ils font d'un état de vie pour leurs enfants, ils ne s'inspirent que par des motifs purement humains, sans tenir aucun compte des droits imprescriptibles que Dieu a sur eux. L'orgueil, l'ambition, l'amour-propre, l'intérêt, quelques fois le caprice, voilà quels sont leurs conseillers habituels, dans cette affaire majeure pour eux et leurs enfants ! Et, par là, ces infortunés parents ne réussissent qu'à compromettre leur propre tranquillité, et l'avenir de ceux auxquels ils ont donné le jour. Il y a dans le monde, un grand nombre de familles qui, après avoir été prospères et florissantes, finissent par s'éteindre et disparaître tout à fait, par le désordre que nous venons de signaler.

Ah ! pères et mères, nous vous en conjurons par vos intérêts les plus sacrés, par les intérêts les plus chers de vos bien-aimés enfants ; aussi par les intérêts les plus chers et les plus sacrés de la religion et de la société ; prenez donc bien

tous les moyens que la prudence et la foi mettent à votre disposition, pour bien connaître la vocation de vos enfants ; et lorsque vous croirez la connaître, alors éprouvez-la encore, d'après les règles de la sagesse ; gardez-vous bien de la contrarier, de l'entraver, et surtout, ne la compromettez jamais !

#### DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

Pères et mères, votre fils veut diriger ses pas vers le sanctuaire, et sa vocation paraît être pour le sacerdoce ; elle se montre à vos regards d'une manière claire et positive. Dans ce cas, rendez de vives actions de grâces à Dieu, de ce qu'il daigne honorer votre famille, au point de choisir un de ses membres, pour en faire un ministre de ses autels ; et aussi, favorisez par de ferventes prières et toutes sortes de bonnes œuvres, cette sainte et sublime vocation de votre enfant. La vie religieuse sourit à votre fille, elle ne se sent d'attrait que pour le cloître ; son directeur approuve ce penchant, il la guide dans la voie de la perfection ; soyez remplis de reconnaissance, puisque le Ciel veut que vous ayez dans vos enfants, des anges gardiens de vos familles sur la terre, et de puissants intercesseurs auprès de Dieu ; favorisez par tous les moyens à votre disposition, cette sainte, sublime et heureuse vocation. Surtout, gardez-vous bien d'imiter certains parents d'une imprudence et d'une témérité consommées, qui mettent toutes sortes d'obstacles à la vocation de leurs enfants, dès qu'elle paraît s'annoncer pour le



sanctuaire ou le cloître. Ces parents sont déraisonnables à l'excès ; de plus, ils sont ingrats et injustes envers Dieu, et cruels et barbares envers leurs enfants. En effet, c'est Dieu qui est le premier père et le premier maître de ces enfants ; et cependant, ils s'opposent à ce que ceux-ci répondent à la voix divine qui les appelle, soit au sacerdoce, soit à la vie religieuse.

De plus, dès que les enfants sont appelés à être prêtres ou religieux, ils ne peuvent être heureux, qu'autant qu'ils seront dans leur vocation. Que font donc ces parents en s'opposant à cette vocation ? Ils font tout simplement leur malheur. C'est exactement comme s'ils leur disaient : Nous savons que Dieu vous appelle à la vie religieuse ou à l'état ecclésiastique ; nous savons aussi que vous ne pourrez être heureux, qu'autant que vous suivrez cette vocation. Eh ! bien, nous ne voulons pas que vous répondiez à la voix de Dieu, qui vous appelle ; mais, nous voulons vous retenir dans le monde, avec la certitude de vous y voir malheureux, et que vous vous y perdrez pour l'éternité. Quelle cruauté ! quelle barbarie ! Aussi, pour l'ordinaire, les parents qui se rendent coupables de ce grave désordre, sont-ils déjà punis dès cette vie, et souvent d'une manière affreuse pour eux.

Pères et mères qui seriez tentés d'imiter les parents dont nous venons de parler, lisez en tremblant le fait suivant :

Un jeune homme, fils unique d'un père portant un beau nom, et possédant une grande fortune, et au moment de terminer ses études d'une manière brillante ; lors-

qu'il vint passer une journée chez son père, dont le château était situé à peu de distance du collège. Dans le courant de cette journée, le père demande à son fils, à quelle carrière il se destine. Le jeune homme répond sans hésiter, qu'il pense à se faire prêtre. A cette réponse inattendue, ce père s'emporte et s'écrie : " Comment, malheureux ! j'ai un titre de baron, j'ai huit cent mille francs et de belles espérances à te léguer, et tu pense à te faire prêtre !... Ah ! sans doute, ce sont ces prêtres fanatiques auxquels j'ai confié ton éducation, qui t'ont mis ce projet insensé dans l'esprit, dans l'espérance d'avoir ma fortune ? Mon fils, tu ne rentreras plus dans ce méprisable collège." Après ces paroles d'un énergumène, ce père s'éloigne de son fils, après lui avoir intimé l'ordre de ne point sortir, jusqu'à son retour. Une heure s'était à peine écoulée, depuis cette triste scène, que déjà le baron tout furieux entrait dans la chambre du directeur de cette institution. En abordant ce vénérable prêtre, il lui lance à la figure un déluge d'injures ; il ne veut pas même donner un mot d'explication au directeur, qui ne comprend rien du tout à ce emportement. Il paie à la hâte ce qu'il doit pour la pension de son fils, réclame les effets qui lui appartiennent, et sort de cette maison, en la maudissant ainsi que ceux qui la dirigent.

En entrant chez lui, il se calme, et aborde son fils de l'air le plus bienveillant ; et feint même de vouloir entrer dans ses projets ; mais, il prend les moyens les plus diaboliques pour le jeter dans la dissipation d'abord, et ensuite dans le

désordre. Il pousse la malice, jusqu'à engager une personne volage à tendre des pièges à la vertu encore mal affermie de son enfant ! Et ce jeune homme qui n'est pas encore un saint Thomas d'Aquin, donne assez facilement dans ces pièges si adroitement et si perfidement tendus ; et une fois qu'il eut fait un premier naufrage, la pensée du sacerdoce s'éloigna de lui. Il fait part de ses nouveaux projets à son père, qui en est dans le ravissement. Il passe des examens pour le baccalauréat, avec un grand succès, et l'année suivante, il commence son cours de droit, dans une faculté d'une haute réputation. Aussitôt qu'il fut livré à lui-même, ce jeune homme se livra au désordre avec tant d'emportement, qu'au bout de quelques mois seulement, il en devint fou furieux ; et après avoir occasionné de graves accidents et des pertes considérables à son père, il fut renfermé dans un hospice d'aliénés, d'où ce malheureux père n'eut pas même la consolation de le voir sortir, avant de descendre dans la tombe. Nous devons ajouter que ce père infortuné eut le bonheur d'entrer en lui-même, et de reconnaître la justice du bras qui s'était appesanti sur sa tête criminelle. Espérons que l'abondance et l'amertume de ses larmes, ont pu lui obtenir le pardon de son tort immense.

Pères et mères, comprenez donc bien, que c'est toujours, pour des parents, une imprudence déplorable et une grande faute de contrarier la vocation de leurs enfants, dans toutes les circonstances possibles, mais surtout lorsqu'elle se manifeste pour le sanctuaire et pour le cloî-

tre. Comprenez enfin que vos enfants ne seront jamais autant à vous, et ne seront jamais plus utiles à vos familles, que lorsqu'ils seront tout à Dieu et à l'église.

Un missionnaire en France, raconte ce qui suit : " J'ai connu un jeune homme qui, jusqu'à l'âge de vingt ans, n'avait jamais donné à ses parents aucun sujet d'inquiétude. Tout au contraire, il était d'une piété angélique et d'une docilité parfaite. Je crois réellement qu'il avait à un haut degré toutes les qualités que l'on peut raisonnablement désirer dans un jeune homme de cet âge intéressant. Après avoir parcouru sa vingtième année, il fit connaître à ses parents son goût très prononcé pour la vie religieuse, et le désir sincère qu'il éprouvait, de fuir le monde pour se retirer dans un cloître. Mais, ses parents imprudents lui firent une opposition aussi opiniâtre qu'insensée. Le pasteur de la paroisse intervint, déclara aux parents qu'il était convaincu que ce jeune homme avait une vocation prononcée pour la vie religieuse, et les sollicita fortement de lui donner leur consentement. Mais, tout fut inutile, et ces parents aveugles demeurèrent inflexibles. Dès ce moment, leur fils infortuné devint tout rêveur, et son esprit fut tellement troublé de ses contrariétés, qu'il causa les plus grands chagrins à sa famille. Dix-huit mois plus tard, il fit un mariage forcé, qui lui amena les chagrins les plus cuisants ; et un jour que ses parents étaient réunis pour se réjouir, il empoisonna leur joie, en leur déclarant que son père et sa mère étaient la cause de tous ses malheurs."

Le même missionnaire raconte encore le fait suivant : " J'ai également connu une jeune personne d'une piété admirable, et dont la vocation pour le Carmel, paraissait indubitable. Elle trouva dans l'exécution de son projet, de la part de son père, une opposition qui ne dura pas moins de quatorze ans. Pendant tout ce temps, cette jeune personne fut constamment indisposée, sans cependant jamais changer de résolution. Le Carmel était toujours l'objet de ses vœux les plus chers et de ses désirs les plus ardents ; et après ces quatorze années révolues, un homme du monde, ami de son père, mais plus raisonnable que lui, lui dit un jour : Mon cher, je ne te comprends pas, dans l'opposition que tu mets à ce que ta fille entre chez les Carmélites ; car tu fais le malheur de cette enfant, et tu vas évidemment contre la volonté de Dieu. Tu crois aimer ta fille ? Eh ! bien, moi je te dis que tu ne l'aimes pas, car, on ne torture pas les personnes que l'on aime. Si tu veux réellement du bien à ta fille, laisse-la partir pour le couvent. Je crois que c'est là le seul moyen qui puisse lui rendre la santé.

Ce langage si raisonnable et si énergique alla au cœur de ce père opiniâtre, et brisa sa volonté de fer. Il donna à sa fille ce consentement si ardemment désiré, et si patiemment attendu. Tout aussitôt, cette jeune personne, au comble du bonheur, après avoir embrassé ses parents et ses amis, vole à ce couvent où depuis longtemps sont fixés son cœur et ses affections ; et à peine y est-elle installée, que sa santé devient parfaite.

Mais, parents chrétiens, si vous devez éviter, avec un grand soin, d'entraver la vocation religieuse de vos enfants, lorsqu'elle se fait connaître à vous ; vous devez éviter avec un égal scrupule, et même avec encore plus de soins, de les pousser d'une manière indiscrete à ces saintes vocations. Jamais vous ne devez les y porter, par des motifs humains ; car par là, vous pourriez exposer vos enfants à de grands malheurs, et vos familles à la honte et au déshonneur.

Que de parents ont eu à gémir, d'avoir sollicité leurs enfants pour l'état religieux, lorsqu'ils ne se sentaient aucun attrait, aucune aptitude pour cette sainte vocation. Nous dirons à ceux qui seraient tentés de les imiter, lisez le trait suivant, et instruisez-vous des terribles conséquences qui pourraient être le résultat de votre imprudence.

Une demoiselle pieuse et possédant une fortune de trois à quatre cent mille francs, dit un jour, très imprudemment, dans une grande réunion, à ses neveux et à ses nièces, qui étaient sans fortune : " Tout ce que je possède, est pour celui de mes neveux, qui se fera prêtre, ou celle de mes nièces, qui se fera religieuse hospitalière, dans tel hôpital où les religieuses conservent l'administration de leurs biens personnels. Cette proposition ne put influer sur la décision d'aucun des neveux ; mais une nièce qui se sentait assez d'attrait pour la richesse, entra dès la semaine suivante, comme novice, dans l'hôpital désigné par la tante. Au bout de quelques mois, elle prend l'habit, au grand contentement de sa

protectrice, qui donna un grand dîner à cette occasion. Après cette joyeuse noce, la tante, sans attendre que sa nièce eut prononcé ses derniers vœux, la fit sa légataire universelle. Elle fut assez imprudente pour se dépouiller de tout en faveur d'une personne qui devait vivre dans la pauvreté et le renoncement à toutes les satisfactions du monde. Mais, comme cette aveugle donatrice paya cher son imprudence ! Quand cette novice se vit aussi riche, elle ne conçut plus que du mépris pour la règle et ses supérieures. Elle s'affranchissait de toute contrainte, et sous prétexte de se donner à l'administration de son héritage, elle était toujours au dehors du cloître. Un libertin qui avait déjà dissipé une fortune considérable, comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire, que de mettre la main sur la succession qui venait d'échoir en partage à cette jeune étourdie. Il se montre très empressé auprès d'elle, lui témoigne le plus grand intérêt, et finit par lui persuader que la vie monastique la rendra toujours malheureuse, et qu'elle ne peut faire mieux, que d'entrer dans le monde et d'accepter la main d'un protecteur. Le tour était joué ..... Les religieuses ayant voulu contraindre cette héritière à l'observance de la règle, elle commença par leur rire au nez, puis leur ayant tiré sa révérence, elle alla se jeter dans les bras du loup qui n'attendait que cette proie, pour la dévorer. Il lui arriva à elle et à sa tante ce qu'elles méritaient. La fortune fut dépensée, le libertin prit la fuite, et la trompeuse et sa trop confiante donatrice n'eurent plus que la voie publique pour partage.

Pères et mères, pour éviter ces malheurs, qui sont désespérants pour les enfants et accablants pour les familles, éprouvez toujours, d'après les règles de la sagesse et de la prudence chrétiennes, les vocations de vos enfants, quelles qu'elles soient; et nous ne pourrions trop vous le répéter, ne les entravez jamais.

— 000 —

### Chronique religieuse.

Pie IX prisonnier, insulté par tout ce que la terre renferme de plus dégradé, de plus abjecte, persécuté par les rois et les gouvernements du jour, a cependant un sanctuaire où les impies ne pourront jamais l'atteindre. Ce sanctuaire c'est l'âme du monde catholique; il y vit entouré de l'affection, du dévouement de ses enfants. La preuve de ce que nous avançons, se trouve dans les démonstrations dont ce Grand Pape a été l'objet le 13 de mai, où il entra dans sa 83ième année.

En ce jour, de tous les pays d'Italie, ont été apportées au Saint-Père des corbeilles remplies de lettres et d'adresses (on les évalue à 30,000), exprimant toutes les mêmes sentiments d'amour filial et d'un sincère dévouement. Des princes de l'Eglise, des hommes puissants par le rang, la fortune et la science, des prêtres, des habitants des campagnes, tous étaient animés de la même émulation.

“ Par une grâce éclatante, dit l'*Echo de Rome*, Dieu semble changer pour Pie IX le cours



ordinaire des lois de la nature. Il donne au crépuscule de son existence la splendeur du plein midi. Il lui conserve l'énergie, la santé et la fraîcheur de l'intelligence, à un âge où, d'ordinaire toutes les facultés s'éteignent ; il le fait assister aux funérailles de la plupart de ses ennemis, et nous permet à nous-mêmes de croire à de miséricordieux desseins de la Providence, sur cet homme de son choix.

“ De tous les Pontifes, Pie IX est celui qui a le plus souffert de la Révolution ; il est également celui qui l'a flétrie et condamnée avec plus de courage.

“ Il la verra espérons-nous, repentante ou brisée à ses pieds.”

Catholiques du Canada, tout en mêlant nos larmes à celles de notre Père gémissant dans son cachot, remercions Dieu de ce qu'il prolonge ses jours, et le conserve à l'affection du monde catholique.

Aimons-le de plus en plus, et témoignons-lui notre amour, par les prières ferventes que nous adresserons en sa faveur, et en nous montrant généreux, dans nos offrandes pour contribuer au denier de Saint-Pierre.

Jésus, Marie, Joseph.

— 000 —

### Nécrologie.

GEORGE PELLETIER, de son vivant, marchand de Fraserville. (Rivière-du-Loup en bas.)

Accomplir le bien, être aimé, laisser un nom

que tous répètent avec respect, être pleuré surtout des malheureux, n'avoir dans la bienfaisance aucune ostentation, ignorer pour ainsi dire, ses bonnes œuvres en les prodiguant, rester honnête au milieu des mille tentations des affaires et de la fortune, ne jamais oublier son prochain, quand tout porte aux enivremens égoïstes de la richesse, qui s'accumule, quelle vie peut être mieux remplie, laisser un plus long et plus cher souvenir, et un meilleur exemple dans un temps où de tels exemples sont de plus en plus rares ?

Telle a été la vie de George Pelletier, tel est aussi le nom laissé par lui.

Cet excellent ami est mort le 5 mai courant, à la Rivière-du-Loup, pour ainsi dire soudainement, après quelques jours à peine d'une maladie que rien ne faisait prévoir, à cet âge où l'on est mûr pour la vie, mais pas encore pour la mort, où tout ce qu'on a accompli dégage à peine ses bienfaisants effets, où l'on commence à moissonner, sans se douter que l'ange funèbre a déjà depuis longtemps cueilli une à une toutes vos bonnes œuvres, et que son vase est plein pour l'éternité.

La vie de George Pelletier n'a pas eu l'éclat d'un nom illustre, mais toute la grandeur modeste de la vertu qui s'ignore, en multipliant les saintes œuvres de la charité, et les bonheurs innombrables qu'elle sème autour d'elle. Être généreux aux point de vue humain, cache souvent autant d'orgueil que de largesse, mais être charitable, c'est posséder cette vertu divine, celle qui fait les heureux sans arrière-pensée et

qui écarte l'envie, en même temps que l'éclat qui la fait naître.

Une telle vie mérite un hommage à part ; l'inscription funéraire du tombeau est une lettre trop vulgaire, pour des vertus uniques, et si nous laissons aux hommes le soin de se rappeler seulement, peut-être que tous ces fruits de l'exemple seront bientôt perdus. Dans un siècle où le temps multiplie l'effort de son aile, et entraîne toutes choses vers des dénouements précipités, ce n'est pas trop d'élever aux hommes méritoires une épitaphe à part, dans le cœur de ceux qui les ont connus, et de leur garder une image impérissable de tout le bien qu'ils ont pu faire.

Pour nous qui savons tout ce qu'il y a eu de beau, d'élevé, de touchant dans la vie de ce simple négociant de campagne, qui ne faisait que suivre le penchant de sa nature, en accomplissant de grandes choses, nous devons remplir un devoir envers cet homme, et nous prenons une heure pour rassembler une vie qui a été si pleine, si digne. Notre tâche se réduit à bien peu de chose, devant tant de tâches accomplies en si peu d'années, par l'homme que nous pleurons.

George Pelletier était né en 1819, à St. Roch des Aulnets ; Germain Pelletier, son père, cultivateur estimé, était d'une honnêteté et d'une hospitalité proverbiales.

Il entra dans le commerce fort jeune, et s'établit à la Rivière-du-Loup en 1849, où il a laissé une fortune évaluée à trente mille louis. Cette fortune ne passe pas tout entière à ses héritiers, car jusqu'à la mort, M. Pelletier s'est souvenu

des pauvres. De son vivant du reste, il leur donnait abondamment, et tous les samedis il leur faisait distribuer des aumônes à domicile, suivant les besoins de chacun.

Homme affable et poli, il souriait toujours et rien ne pouvait troubler sa sérénité. Dans les contre-temps comme dans la fortune, il conservait toujours sa bonne humeur. Aussi tous les hommes d'affaires, tous les cultivateurs l'estimaient et le recherchaient. Ils avaient la plus grande confiance dans son honnêteté et jamais, au milieu d'innombrables affaires qu'il a transigées, on a entendu dire à quelqu'un : j'ai été trompé ; il y a eu erreur. Au contraire tous ceux qui ont eu des affaires avec lui, ont toujours vanté son honnêteté et sa libéralité.

Il était la providence de la Rivière-du-Loup. Il semblait ne faire d'argent que pour le donner. Rappelons quelques traits de cette charité inépuisable qui s'exerçait sur tous et dans toutes les occasions.

Les habitants de la Rivière-du-Loup avaient bâti une jolie église ; malheureusement le clocher trop gros et trop court en défigurait, la noblesse et les proportions. Mais l'ouvrage était fait et comment y remédier ? Pour éviter les frais d'une répartition et toutes les chicanes qui s'en suivent, George Pelletier fait démolir le clocher et le fait reconstruire, ne se faisant rembourser que le coût de la main-d'œuvre, dans un long délai, sans tenir compte de son temps et de mille déboursés nécessaires.

Le 17 février 1866, le presbytère de la Rivière-du-Loup fut incendié. M. G. Pelletier n'était

pas sur les lieux et tout le monde se demandait : où est-il ? Comment se fait-il qu'il n'est pas ici ? Tout à coup, il arrive et s'adressant au curé avec son sourire ordinaire : " M. le curé, dit-il, voulez-vous habiter cette maison qui se trouve là tout près d'ici, j'ai pensé à vous et tout est prêt pour vous recevoir." L'ancien presbytère était à peine brûlé, que déjà le curé était logé convenablement, grâce à la générosité de George Pelletier.

Le curé est demeuré pendant treize mois dans cette nouvelle maison qui appartenait à M. Pelletier. Inutile de dire qu'il ne fit rien payer pour le loyer de cette maison ; et bien plus, il voulut, à son départ pour le presbytère réédifié, que les meubles qui avaient garni cette maison où il avait logé pendant treize mois restassent la propriété du curé.

Les habitants de la Rivière-du-Loup n'ont pas oublié ce qu'il a fait pour la reconstruction de leur presbytère, et la jolie somme qu'il leur a sauvée, en faisant faire lui-même les travaux et en fournissant tous les matériaux nécessaires.

Que ne fit-il pas en 1856, lorsqu'il s'agit de construire un couvent à la Rivière-du-Loup ? Il donna le terrain, cinquante mille briques, et depuis, l'édifice terminé, n'est-ce pas lui qui a fait faire, à ses frais, ces jolies galeries pour l'agrément des élèves ?

Dans l'hiver 68-69 la petite vérole éclatait dans le village de la Rivière-du-Loup et trois familles pauvres en étaient atteintes à la fois. M. Pelletier les prit aussitôt sous ses soins personnels, changea leurs habits, les nourrit, les fit

soigner, et sauva ainsi la paroisse d'un fléau qui eût fait peut-être de nombreuses victimes. Et, à ce propos, citons un fait qui prêterait à rire, si la circonstance où nous le rappelons, était moins douloureuse : l'hiver suivant, on entendit les pauvres se plaindre de ce qu'il n'y eut pas de petite vérole. Ces bonnes gens estimaient que c'était encore un bonheur d'être malade, pour être aussi bien soigné.

Combien de personnes âgées et infirmes, complètement dépourvues de tout, lui doivent la vie ? Rien ne pouvait mettre un terme à sa générosité.

Nous n'en finirions pas, s'il fallait raconter en détail tous les actes de générosité qu'il a faits : sa vie toute entière a été consacrée au bien.

M. Pelletier n'était pas seulement un homme charitable, c'était encore une belle intelligence, un entendement net qui voyait clair dans toutes les affaires, qui a prévu et facilité tous les progrès que la Rivière-du-Loup a faits depuis bientôt vingt ans.

Conseiller du village de Fraserville en 1850, il refusa plusieurs fois la charge de maire qu'il accepta enfin en 1868, et qu'il a toujours conservée jusqu'à sa mort. En 1868, il fut de plus élu préfet du comté de Témiscouata.

Il y avait à ses funérailles une foule attristée de cinq mille citoyens ; c'était le plus touchant et le plus sincère témoignage de la reconnaissance publique. Et parmi ces cinq mille personnes qui venaient prier sur la tombe de celui qui avait été grand par l'âme, grand par le dévouement, combien de centaines qui pleu-

raient un père, un bienfaiteur. Seize prêtres venus de tout le district assistaient à l'enterrement de cet homme de bien. C'étaient les curés des Trois-Pistoles, de l'Île-Verte, de Cacouna, de St. Modeste, de la Rivière-du-Loup, de Notre-Dame du Portage, de St. Arsène, de St. Antoine, de Kamouraska, de St. Roch des Aulnets, de St. Jean Port Joli, de St. Pierre, Rivière du Sud, le Rév. M. Pouliot, ancien curé de St. Gervais, et le Rév. M. Lawrence.

Celui qui prononça l'oraison funèbre de M. Pelletier, était son meilleur ami, le curé de Kamouraska. Jamais paroles plus émues ne furent prononcées devant une tombe plus chère. M. le curé Hébert contenait avec peine ses sanglots, devant son auditoire ému jusqu'aux larmes. *Delectus a Deo et hominibus* ; aimé des hommes et de Dieu : *in brevi tempore implevit multa* : il a accompli beaucoup de choses en peu de temps," tels étaient les deux textes choisis par l'orateur ; et, en vérité, après tout ce que nous venons de dire, jamais paroles de l'écriture ne furent mieux choisies ni plus méritées.

Se sentant mourir, George Pelletier fit venir son fils aîné et lui serrant la main, lui légua cette dernière parole : " Mon fils, sois poli et sois honnête." Ces quelques paroles si simples et si nobles, font mieux connaître ce grand citoyen que tous les éloges que l'on pourrait faire de ses heureuses qualités et des vertus qu'il a pratiquées, avec tant de désintéressement.

M. George Pelletier a été enterré dans un endroit proéminent du cimetière de la Rivière-

du-Loup ; c'est là que ses cendres attendent un monument digne de ses bonnes œuvres et de la reconnaissance qu'elles ont toujours inspirée. Ses co-paroissiens, nous en sommes sûr, ne tarderont pas à le lui élever, et à commémorer, par ce témoignage, le souvenir d'un homme qui n'est pas mort tout entier, puisqu'il vivra dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, aussi longtemps qu'ils vivront eux-mêmes.

Un monument funèbre n'est pas seulement une pierre muette et froide, mais l'expression des sentiments de toute une génération, et il sert à rappeler aux générations futures l'exemple du bien et de la vertu, spectacle trop rare pour qu'on ne cherche pas à l'éterniser.

PAR UN AMI DE QUÉBEC.

— 000 —

### **Les quarante heures à St. Félix du Cap Rouge.**

Les exercices des Quarante Heures ont eu lieu ici les trois derniers jours de mai. Nous avons lu, avec bonheur, des descriptions pompeuses des décorations de nos églises, à propos de la grande dévotion des Quarante Heures. Il y a vraiment lieu de se réjouir, en voyant nos belles paroisses catholiques rivaliser de zèle, pour rendre aussi éclatants et majestueux que possible, les hommages rendus à Jésus présent sur nos autels. Mais entre toutes les autres, nous croyons qu'une des paroisses qui méritent le plus d'être signalées, est St. Félix du Cap Rouge, quoiqu'elle ne date, pour ainsi dire, que



d'hier, et que ses limites soient très restreintes.

Ici, cette année, comme l'année dernière, l'ornementation était d'un goût exquis, et même d'un luxe étonnant, pour qui connaît les faibles ressources de la fabrique. Ailleurs, l'embellissement du lieu saint devint facile, par le nombre des personnes qui peuvent y mettre la main, par les ornements que peuvent fournir les magasins ou les familles opulentes. Ici, la fabrique est laissée à elle-même, et une seule personne, qui est tout à la fois bedeau, sacristain et quelquefois organiste, seconda le zèle de M. le curé. Mais il faut voir avec quel courage, quel goût et quelle intelligence il consacre ses longues soirées, à cette œuvre de prédilection. Minuit peut à peine mettre un terme à son activité, et cela pendant des mois entiers. Ce qui mérite un surcroît d'éloges, ce sont les sacrifices pécuniaires que ce sacristain modèle s'impose souvent, quand les autres ressources sont épuisées.

Aussi la paroisse entière le sait, elle possède dans M. Stanislas Gaboury un homme qui lui rend des services signalés, quand il s'agit de rehausser la beauté et la magnificence du culte catholique. Combien de fidèles des paroisses environnantes peuvent rendre le même témoignage; car, beaucoup d'entre eux s'empressent de se rendre à St. Félix, chaque fois qu'ont lieu les prières de l'Archiconfrérie, pour y contempler les brillantes décorations.

Nous devons féliciter, en terminant, les paroissiens de St. Félix, d'avoir eu la bonne fortune d'entendre, à l'ouverture des Quarante Heures, la plus solide et la plus éloquente

instruction, par M. le curé de la Pointe-aux-Trembles. Aussi, sa parole forte, claire et énergique a-t-elle fait la plus profonde impression. La parole de ce vétéran du sanctuaire emprunte une puissance étonnante de la conviction qui l'accompagne et l'anime; et après l'avoir entendu, on est forcé d'avouer, qu'il parle beaucoup plus du cœur que des lèvres.

— 000 —

### La fête de Ste. Anne.

Cette fête tombant un dimanche, et ce jour offrant beaucoup d'inconvénients pour M. le curé de Ste. Anne de Beaupré et les pèlerins, il a été décidé par Mgr. l'Archevêque à son passage en cette paroisse, que la solennité n'aurait lieu que le jeudi dans l'octave. Ainsi au lieu du 26 ça sera le 30 qu'aura lieu le concours des prêtres et des fidèles.

— 000 —

### Le "Canadien."

Cette feuille vient de subir d'importantes améliorations qui lui mérite l'encouragement de tous les canadiens-français. Il y a longtemps que nous désirions voir à Québec un journal quotidien, édité le matin, et ayant toutes les nouvelles qui peuvent intéresser le commerce et l'industrie. Les propriétaires du *Canadien* se sont chargés de rencontrer ce besoin, et nous les en félicitons de tout cœur, tout en leur souhaitant de nombreux abonnés

**Dieu pleure !**

Oui, Dieu pleure ! Il est fâché contre ses enfants ! Voilà ce que nous disait, pas plus tard qu'hier, un respectable vieillard. Mais pourquoi pleure-t-il, lui demandâmes-nous ?— Ah ! il a bien sujet de pleurer, car nous sommes si méchants !... Et en parlant ainsi, notre interlocuteur laissa tomber deux grosses larmes. En voyant une si forte conviction, nous fûmes sincèrement touché, et nous nous dîmes : Ah ! si tous les Canadiens voyaient aussi clair, dans les voies de la Providence, il y aurait des larmes bien abondantes et bien amères de versées, de ce temps ci, au souvenir de nos fêtes nationales qui ont dû irriter le Ciel contre nous.

Mais, quels sont donc ces déplorables méfaits, qui forcent le bras d'un Dieu infiniment bon et clément de s'appesantir sur nous ? Ah ! personne ne les ignorent, et les moins clairvoyants ne peuvent se défendre de les envisager, tant ils sont rapprochés de nous, sautent aux yeux de tous !

Qu'on se reporte de quelques mois en arrière, et nous sommes en présence des élections générales du commencement de cette année. Le temps de ces luttes électorales, peut-être appelé, à bon droit, le temps du grand scandale ; puisque notre pays n'a jamais été témoin d'autant de désordres. En effet, que de scènes tristes et à jamais déplorables se sont passées sous nos yeux ! Jamais le mensonge, la calomnie, l'hypocrisie ne se sont autant étalés au grand jour ! Jamais la corruption et l'achat des consciences

ne se sont pratiqués sur un aussi grand pied ! chaque comté a fourni bon nombre d'électeurs assez dégradés, pour se vendre comme un vil bétail ! Quoi des catholiques, des disciples de Jésus-Christ qui méprisait tellement les biens de ce monde, qu'il n'avait pas même où reposer sa tête, vendre leur voix pour quelques piastres ! N'est-ce pas descendre au dernier degré de la dégradation ?

Mais, ce qui met le comble à la désolation, c'est que l'on s'est fait un jeu du serment, dans bien des localités. Quand nous nous sommes élevé contre une malheureuse explication du serment, qui avait été donnée dans notre chambre d'assemblée, et qu'un journal prêt à défendre toutes les mauvaises causes, avait cherché à excuser ; on a peut être trouvé notre langage sévère, étant sous l'impression que ce fait regrettable était isolé. Cependant, nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit alors. Nous confessons toute l'honnêteté de l'honorable membre, qui dans la chaleur de la discussion, a avancé plus qu'il n'eût voulu dire ; mais, si sa faute peut trouver cette excuse, combien de ses collègues, dans la représentation nationale, à Québec et à Ottawa, ne peuvent être excusés, même par les plus indulgents moralistes ? Oui, malheureusement, combien parmi les candidats dans nos luttes électorales, depuis dix ans et plus, ont poussé la malice et la méchanceté, jusqu'à dire aux électeurs, dans des entretiens privés, et même dans leurs conciliabules, que le serment des élections, ou des contestations d'élection, n'engageait nullement la

conscience, que c'était *une affaire entre hommes seulement, et qu'on pouvait couvrir le mensonge du serment, sans scrupule ; au moins, que l'on n'était pas tenu de dire toute la vérité, quand ça pouvait compromettre son parti ;* par exemple, que l'on pouvait appeler bouteille, une cruche de cinq gallons. Quoi ! des catholiques, qui ont appris dès leur enfance toute la sainteté du serment ; à qui on a répété mille fois, que c'était *un acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on affirme*, fouler cet acte si redoutable à leurs pieds !

Puis les ivrogneries, les intempéranes qui ont encore signalé ces dernières luttes ! N'en voilà-t-il pas plus qu'il ne faut pour irriter le Ciel contre nous, qui péchons en face de la lumière, malgré tous nos efforts pour nous étourdir et nous aveugler. Des infidèles, des payens, pourraient faire ce que nous faisons, sans se rendre coupables au même degré que nous, car eux n'ont pas reçus les enseignements dont nos parents et nos pasteurs ont nourri nos âmes, dès l'âge le plus tendre.

Nous sommes donc coupables à un haut degré, nous n'avons aucune excuse pour diminuer notre culpabilité, par conséquent, ne nous plaignons pas, si la température, si les saisons, si des pluies incessantes se lient contre nous, pour nous faire expier de si grandes fautes. Remercions même la providence, qui veut bien nous faire donner l'occasion d'effacer nos fautes, dans les larmes de la pénitence et du repentir, mais, que ce repentir soit sincère, que nos pleurs partent du fonds du cœur, et nous engagent à

réparer tous les torts dont nous avons pu nous rendre coupables. N'oublions pas, non plus, que le luxe ne peut que nous attirer des châti-ments, et que Dieu nous demandera un compte sévère des dépenses extravagantes que vous faites, pour satisfaire votre penchant à la vanité.

—ooo—

### Un jugement bien motivé.

Il y a quelque temps, un paroissien de Saint-Barthélemy qui faisait un commerce illicite des boissons enivrantes, se crut autorisé à poursuivre son curé, le Révd. M. Archambault, parce que celui-ci, comme un impérieux devoir l'y engageait, s'éleva contre les désordres qui résultaient d'un tel commerce. La cause fut portée devant son honneur le juge Routier.

Nous avons à dire, à la louange de cet honorable juge, qu'il s'est montré en tous points, à la hauteur de sa difficile position, dans l'éloquent discours qui a précédé son jugement. Nous regrettons que l'espace nous fasse défaut, et nous mette dans l'impossibilité de reproduire ce court traité de jurisprudence vraiment catholique.

L'éloge de M. le curé de Saint-Barthélemy ressort aussi du plaidoyer, qui s'est fait dans cette cause. C'est le pasteur vigilant, persécuté par les fauteurs du désordre, à cause de son zèle éclairé et tout apostolique.

L'honorable juge a basé le jugement porté contre le défendeur, sur les considérations sui-

vantes : 1o. Que les prêtres ne peuvent être poursuivis devant les tribunaux séculiers, pour des affaires ecclésiastiques, et que dans les affaires de cette nature, ils ne sont justifiables que de leur évêque.

2o. Qu'un laïque qui se prétend diffamé par son curé, dans un sermon prononcé du haut de la chaire, ne peut pas le poursuivre en dommage, devant les tribunaux civils pour diffamation, la prédication étant une chose essentiellement ecclésiastique.

3o. Que dans notre pays, la loi reconnaît la liberté de la chaire, comme elle reconnaît la liberté de la presse, de la tribune, du barreau, etc. ; et que sans même tenir compte de l'*immunité personnelle ecclésiastique*, les tribunaux ne doivent porter atteinte à la liberté de la chaire, que dans des cas très-graves ; et que dans la présente cause, il n'y a pas preuve de diffamation, du moins appréciable.

#### JUGEMENT.

Considérant que le demandeur n'a pas prouvé les allégués essentiels de son action ; considérant que les paroles reprochées au défendeur faisaient partie d'un sermon, qu'il aurait prononcé du haut de la chaire, dans l'église de Saint-Barthélemy, dont il est le curé ; considérant que la censure de semblables discours, s'il y a lieu à la censure, appartient à la juridiction ecclésiastique, et que si cette cour le condamnerait, elle excéderait ses pouvoirs, et elle entraverait la liberté de la prédication et du culte catholique ; considérant en outre, que par les

paroles que le demandeur lui reproche, le défendeur n'a fait que condamner un désordre existant dans sa paroisse, et blâmer les auteurs de ce désordre, sans désigner nommément le demandeur, qui ne s'est trouvé atteint, que parce qu'il faisait lui-même le commerce illégal de boissons, que le défendeur blâmait ; considérant qu'il est prouvé que le demandeur n'a souffert aucun dommage, par suite des paroles du défendeur, la cour renvoie l'action en cette cause, avec dépens distraits en faveur de maître Gill, avocat du défendeur.

Et la cour adjugeant en même temps, sur la motion du défendeur, à l'effet de faire mettre de côté, la réponse du demandeur, à l'exception péremptoire en droit perpétuelle, en premier lieu plaidée par le défendeur, renvoie la dite motion sans frais.



## DEVOTION AU COEUR AGONISANT DE JÉSUS.

La dévotion au Cœur agonisant de Jésus est très-agréable à Dieu, et très-avantageux au prochain. Rien n'est plus modeste que l'histoire de cette dévotion touchante.

Il y a au-delà de seize ans, un humble religieux conçut le désir de la répandre parmi les fidèles, et dans ce but, il composa une petite prière. Mais, comment ce germe imperceptible, va-t-il se répandre et porter des fruits ? Quel est le souffle mystérieux qui le poussera jusqu'aux extrémités de la terre ? Ce sera la



parole du Vicaire de Jésus-Christ. En effet, Sa Sainteté Pie IX, par un bref du 2 février 1850, attache à cette prière de précieuses indulgences, et afin d'en faire comprendre les avantages aux fidèles, le pieux Pontife promet à ceux qui, pendant leur vie, exerceront envers les mourants cet office de charité, qu'ils recevront une assistance toute particulière à l'heure de leur mort. Ainsi fécondée par la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, la prière au Cœur agonisant de Jésus, se répandit de tous côtés, fut traduite en plusieurs langues, et apprise par tous les peuples catholiques.

Cette dévotion a pour but : 1o. D'honorer le Sacré Cœur de Jésus, endurant, pendant toute sa vie, et surtout pendant sa passion, de grandes souffrances intérieures, pour le salut des âmes ; 2o. D'obtenir, par les mérites de cette longue agonie, une bonne mort, pour les 80,000 personnes environ, qui expirent chaque jour, dans le monde entier. Ce nombre n'est pas exagéré, c'est un fait d'expérience.

Chaque jour, 80,000 personnes tombent moissonnées par la mort !..... comparaissent au redoutable tribunal de Dieu !..... commencent une éternité de bonheur ou une éternité de supplices !

Hélas ! sur ce nombre, combien de milliers, peut-être, sont dans l'état de péché mortel !

Ah ! chrétiens compatissants, priez le Cœur de Jésus qui vous en supplie, ce Cœur qui vous a tant aimés, ce Cœur qui a tant souffert pour vous et pour ces pauvres âmes !

*Priez pour les agonisants ; ils sont vos frères*

en Jésus-Christ, vos parents peut-être, vos amis vos bienfaiteurs !

*Priez pour les agonisants* ; et vous ferez ce qu'a fait Jésus lui-même, vous sauverez des âmes. Quelle sublime mission !

*Priez pour les agonisants* ; St. Jacques a dit ; quiconque aidera son frère à sortir de ses égarements, sauvera son âme, et couvrira la multitude de ses péchés.

*Priez pour les agonisants* ; Un jour on priera pour vous, quand vous serez à l'agonie. Quelles consolations dans ces derniers et terribles combats !

Faites connaître à ceux qui l'ignorent la *dévotion au Cœur agonisant* ; introduisez-là dans vos familles et ce Cœur-Sacré vous bénira. Si par la ferveur de vos prières, vous parveniez à sauver une âme chaque jour, au bout d'une année, ce nombre irait à 365, au bout de dix ans, à 3,650.

Quelle moisson !

Quelle couronne pour l'éternité !!

— 000 —

### Ordinations.

30 mai 1874.

Ce matin, Mgr. l'Archevêque a ordonné, dans la cathédrale, les messieurs suivants :

*Sous-Diacres* :—M. Anselme-Nap. Rhéaume, du diocèse de Québec, et M. William McPherson d'Arichat.

*Prêtres* :—MM. Jos. Félix Gendron, de Saint

Casimir : Octave Pelletier, Saint Pascal ; Narcisse Proulx, Saint Pierre Rivière du Sud ; Fortunat Léonide Pelletier, Cap Saint Ignace ; Ls. Zéphirin Caron, Saint-Jean Port-Joli ; F.-X. Lactance Mayrand, Deschambault ; et Richard-Alexandre Browne, du diocèse de Savannah.

— 000 —

### **Veuve donnant de son indigence.**

Jésus ayant appelé ses disciples leur dit : je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux, qui ont mis dans le tronc.

ST. MARC XII, 43.

Ces jours derniers, à Saint-Joseph de Lévis, une veuve qui ne gagne sa vie qu'en vendant du lait, faisait remettre au Père Lacombe la belle aumône \$50, pour l'œuvre des Missions du Nord Ouest. Cette personne si généreuse et qui comprend si bien le bienfait de la Foi, tout en prenant de son petit avoir et de son nécessaire, pour aider les missionnaires, donne une leçon à ces riches qui eux, ne donnent que de leur superflu. Combien encore plus d'âmes seraient sauvées parmi les tribus indiennes si la charité de cette veuve trouvait des imitateurs dans le cœur des heureux privilégiées de la fortune ! Merci et reconnaissance à la bienfaitrice des missions.—(Communiqué.)

— 000 —

**Triste état de l'Italie, sous le règne de la  
Révolution couronnée.**

Voici quelques faits qui suffiront à faire connaître les bienfaits du nouveau régime, en Italie.

La *Liberta* (journal libéral) donne les faits suivants comme les indices de *l'état général* de l'Italie.

“ Dernièrement un pauvre jeune homme fut trouvé mourant de faim dans la rue Giulio Romano. Le même jour, à midi, un autre fut découvert, qui n'avait pas mangé depuis quarante heures..... Il y a un grand nombre d'autres cas, mais nous ne pouvons les rapporter tous.” Un autre journal de Rome dit : En une semaine, six personnes ont été trouvées mourant de faim, dans cette ville où, jusqu'en 1870, une telle mort était inconnue.”

Les journaux disent que la *famine* prend de telles proportions, qu'il faut organiser des souscriptions publiques. Le clergé a déjà souscrit 70,000 fr., à Bresse.

Le *Dritto* (Libéral) de Modène dit que l'Archevêque fait distribuer à dîner pour cent personnes, tous les jours, afin de soulager le pauvre peuple qui souffre terriblement.

Les journaux de Lombardie et de diverses autres provinces racontent que, dans plusieurs villes, les ouvriers se mettent en grève, ne pouvant plus travailler assez pour se soutenir— “ Beaucoup de personnes tombent épuisées de faiblesse, en pleine rue.”

Les propriétés ecclésiastiques, qui ont été confisquées, étaient évaluées à 200,000,000 fr.

On espérait combler le déficit épouvantable qui, tous les ans s'annonce dans les finances, c'est-à-dire, 200,000,000 francs par année. Ces propriétés ont été vendues et ont rapporté... 500,000,000 frs.

D'immenses fortunes ont été faites par les sacrilèges spoliateurs, mais le peuple n'en souffre que plus. En un mot, le paupérisme, cette effrayante plaie des sociétés modernes, que le Protestantisme a faites à son image, se lève terrible et menaçant, pour maudire ceux qui ont ôté à l'Eglise les moyens d'exercer la charité et soulager les misères... William Cobbett a prouvé que le paupérisme naquit en Angleterre avec suppression des couvents. L'histoire se répète en Italie.

Un mot du brigandage. Victor Emmanuel commande une armée nombreuse. Eh ! bien, écoutons la *libérale Liberta* parlant de la Sicile.

“ Imaginez une armée nombreuse, bien organisée, de voleurs, de coupe-gorges et d'assassins, envahissant tout le pays, aidée des bandes d'ouvriers mécontents qui épient les démarches de la police, pour les dénoncer aux brigands. En Sicile, il est impossible aujourd'hui de savoir *qui est et qui n'est pas un brigand*. Vous rencontrez les brigands partout..... on n'ose plus s'aventurer, même de jour, au delà des murs des villes, à moins d'être en bande et armés. L'agriculture est arrêtée..... venez voir, et vous vous convaincrez que je demeure encore en deçà de la vérité.”

Oh ! les bienfaits du régime libéral qui a renversé le pouvoir temporel des Papes ! La

“ Voce della Verita ” résume ainsi la situation :  
“ Nous avons un gouvernement apathique et un paupérisme qui augmente rapidement. La Sicile est couverte de brigands..... les journaux de tous les points du pays sont remplis d'horreurs de toutes sortes, meurtres, suicides et abominations en tout genre. Des émeutes continuelles. Tout est cher et l'argent rare. Les grèves sont de tous les jours. En un mot, on ne voit pas en quoi consiste la prospérité que la révolution a apportée à l'Italie ”

Sans doute ; mais les journaux protestants et libéraux n'en vantent pas moins le régime qui, en emmenant ce triste état de choses, a du moins le mérite transcendant d'avoir persécuté l'Eglise.

— 000 —

### **La misère en Italie.**

On écrit d'Albano à la *Capitale* :

“ Dans le peuple, il n'y a que la faim et le désespoir. Les pluies ont dévasté les campagnes. Les colombes et les hirondelles tombent épuisées et mourantes de faim. Nous sommes pire qu'en Turquie : c'est le cri général.”

A Rome, les attaques des malheureux affamés contre les garçons boulangers continuent, surtout dans les quartiers des monts.

On cite fréquemment des suicides causés par la misère.

Le prix du pain, de la viande, des légumes, des denrées de toute sorte, a augmenté dans des

proportions inouïes ; et tout porte à croire que le prix actuel augmentera encore. D'après un arrêté municipal, les bouchers ne pourront plus payer le droit d'entrée des bœufs à tant par tête, mais à tant par quintal du poids de la bête, en sorte que la viande de boucherie ne pourra plus entrer dans la nourriture des petites classes. Les bouchers ont réclamé, en faisant observer que le nouveau tarif les contraindra à élever encore des prix qui soulèvent les colères de la population ; mais on leur a répondu, disent-ils : " Vous êtes libres d'agir comme bon vous semblera." Plusieurs bouchers ont fermé leurs boutiques.

Les souffrances du peuple sont telles que les cœurs les plus durs s'ouvrent à la pitié, mais non pas les cœurs des maîtres de l'Italie. Ils n'ouvrent que leurs poches.

En face de ces souffrances, le gouvernement avait décrété qu'une somme de six millions serait affectée à la construction d'un palais destiné au ministère des finances. C'est près de la porte Pia que devra s'élever ce palais, le plus somptueux qu'on puisse imaginer, comme pour contraster plus énergiquement avec la ruine irréparable des populations de la péninsule. Mais les fondements seuls ayant absorbé plus que les six millions, on en a voté *douze*, et les *douze* ne suffisant plus, on reconnaît qu'il en faudra VINGT-DEUX.

### L'Archevêque Polding.

Le *Catholic Progress*, de Londres, rapporté l'anecdote qui suit, au sujet de Mgr. Polding, l'Archevêque de Sidney, Australie, qui pendant plus de 40 ans, se consacra avec tant de dévouement à la culture de cette partie de la vigne du Seigneur, qui lui avait été confiée dans les régions les moins connues de cette terre d'Australie.

Il y a déjà bien des années, appelé par les devoirs de son ministère, l'Archevêque avait à pénétrer dans les régions les moins connues de l'intérieur de l'Australie. Pris tout à coup de maladie durant son voyage, il reçut les soins et l'attention d'une vieille dame de la contrée, laquelle à son rétablissement, exigea de lui en retour de son attention et de ses prévenances, que n'importe où il serait, il viendrait lui administrer les derniers sacrements, si on le demandait pour cette fin, lorsqu'elle se verrait près de mourir.

Une longue suite d'hivers et d'étés se succédèrent les uns aux autres ; une certaine nuit d'automne, lorsque la bise glaciale achevait de dépouiller les arbres de leur verdure pour exposer aux regards leurs branches tortueuses et blanchâtres dans toute leur nudité, on vint prier l'archevêque de se hâter de se rendre au lit de mort de sa bienfaitrice. Laissant tout de côté, sans hésiter un moment, il partit sur le champ pour s'acquitter de sa promesse. Sur les rochers et les montagnes, à travers les forêts et les marais, sans s'occuper ni de la pluie ni



des bêtes sauvages si redoutables de ces quartiers, rien ne pût le retarder ; toujours en esprit près du lit de la vieille femme mourante, son seul désir était de la préparer pour le voyage de cette terre, d'où les voyageurs ne reviennent plus. Les heures se succédèrent rapidement dans son long et pénible voyage ; et quand à la fin, rendu et épuisé, il atteignit l'endroit désiré, il trouva la place déserte !

Nullement découragé, l'Archevêque se mit à réfléchir sur ce qu'il devait faire, lorsque son attention fut attirée par le bruit de la hache d'un bûcheron dans le voisinage. Portant ses pas dans cette direction, il se trouva en présence d'un robuste vieillard irlandais, qui abattait un arbre. Il apprit de lui que la vieille femme craignant qu'il ne vint pas, était partie, toute âgée et mourante qu'elle était, pour chercher des secours spirituels ! de quel côté était-elle allée, le bon Irlandais ne pouvait le dire. Sentant qu'il lui serait inutile de chercher à la trouver, l'Archevêque s'assit sur un tronc d'arbre renversé, et dit au bucheron : " bien, mon bonhomme, je n'entends pas être venu ici pour rien ; venez vous mettre à genoux ici, et je vais entendre votre confession." L'Irlandais fit d'abord quelques objections, prétextant son manque de préparation ; mais vaincu ensuite par les encourageantes paroles de l'apôtre, il s'agenouilla, fit sa confession avec de grands et vifs sentiments de repentir, et reçut l'absolution. Après être convenu qu'il irait recevoir la sainte communion, dans la semaine, ils se séparèrent. L'Archevêque prit sa route de retour ; mais à

peine a-t-il fait quelques pas, qu'il entend un grand bruit, il se retourne aussitôt pour voir qu'elle en était la cause, et il trouve son pénitent mort—broyé par le tronc d'un arbre qui était tombé sur lui ! Nous ne savons si la vieille dame qui avait été le sujet du voyage de l'Archevêque pût recevoir les derniers sacrements, mais nous pouvons admirer l'infinie bonté de Dieu, sa miséricorde, qui avait appelé l'Archevêque à plus de 100 milles de sa résidence, dans une route pleine de difficultés et de dangers, pour ouvrir les portes du ciel à un pauvre homme, qui devait partir subitement pour l'autre monde.

Cette manière d'agir de Mgr. Polding nous rappelle l'ancien curé de Lotbinière, M. Faucher. Tous ceux qui l'ont connu savent que M. Faucher joignait à un zèle sans borne servi par une piété tendre et solide, un fond de gaieté qui lui faisait trouver moyen de s'égayer dans les circonstances souvent les plus sérieuses. Un jour que nous lui faisons la remarque que presque tous les sujets lui fournissaient ainsi l'occasion de rire, " eh ! quoi, reprit-il, ne faut-il pas porter gaiement son fardeau ? N'est-ce pas un moyen de trouver la charge moins lourde que de rire en la portant ? D'ailleurs la gaieté sert souvent à nous tirer de pas difficiles ; en voici un exemple. Etant curé des Trois-Pistoles, M. Béland, mon voisin, curé de l'Île-Verte, venait de partir pour les missions de la rive Nord du Golfe, et son remplaçant n'était pas encore arrivé. On vint me prier d'aller faire la sépulture d'une personne décédée à l'Isle-

Verte ; le service se chanterait le lendemain à 7½ h. Quatre lieues séparent Trois-Pistoles de l'Isle-Verte, cependant à l'heure indiquée, j'étais à mon poste, mais le corps n'était pas encore arrivé. J'attends encore une demi-heure, et à 8 h. précises je commence le service, croyant que le corps allait arriver d'une minute à l'autre. Le service est terminé et pas plus de corps qu'auparavant. J'en étais à prendre mon déjeuner, lorsque le bedeau vint m'avertir que le corps était arrivé, et que les gens du convoi, fort mécontents de ce que le service était chanté, parlaient d'aller trouver des avocats, de porter plainte à l'évêque, etc. Soyez tranquille; lui dis-je, je saurai bien les arranger. Je me rends, sans plus tarder à la porte de l'église, et choisissant le groupe que des gesticulations vives, des paroles animées dénotaient les plus mécontents, tout en feignant de ne pas voir le corps qui était à deux pas : mes amis, leur dis-je, je n'entends pas être venu ici pour rien. On m'a appelé pour enterrer un mort, et je ne m'en retournerai pas sans que j'aie mis quelqu'un en terre. Vous allez tirer à la courte paille pour choisir celui d'entre vous qui sera sacrifié, car il me faut un cadavre de toute nécessité. Les plus montés se sentirent de suite désarmés sur cette proposition inattendue. Pas nécessaire de recourir à cette nécessité, répliquèrent-ils, regardez cette bière, nous avons ce qu'il vous faut. Puis tous ensemble de se mettre à rire, malgré la circonstance, sans plus songer à pousser plus loin l'affaire."

### Un trait de dévouement.

C'était à la fin d'une belle journée d'été. Le soleil, descendant vers l'horizon, lançait des rayons moins brûlants ; les ombres des bosquets et des chaumières s'allongeaient dans les champs couverts d'épis jaunissant ; c'était l'heure où la nature semble respirer plus à l'aise après les ardeurs du midi. Sur une route de Provence on eût pu voir s'avancer un jeune chevalier. Il a sur la poitrine la croix des soldats du Christ ; il était allé en terre-Sainte combattre les Musulmans ; et maintenant, après les fatigues d'une rude campagne et d'une navigation difficile, il venait goûter le repos au foyer paternel et refaire ses forces épuisées. Absent depuis longtemps, il avait hâte d'arriver au terme de son voyage, et la joie se peignait sur sa figure, car il n'en était plus qu'à une courte distance. Pourtant une teinte d'inquiétude venait par fois assombrir son front ; depuis son départ pour la Croisade il n'avait eu aucune nouvelle de son père déjà vieux, ni de sa mère dont sa mère dont la santé débile lui avait souvent inspiré des craintes. Cependant il approche de sa demeure et se trouve sur le chemin des lieux familiers. Ici une fontaine bien connue, là une croix de pierre, au pied de laquelle il s'agenouillait dans son enfance. Il presse le pas de son coursier ; un dernier détour de la route lui cache encore le donjon paternel, son cœur bat plus vite ; il arrive. Mais quel n'est pas son douloureux étonnement !

Un monceau de ruines est tout ce qui reste de la somptueuse demeure où il a vu le jour, des pans de murs noircis par la flamme, des colonnes brisées, des fossés remplis de décombres.

A l'aspect de cette désolation, une angoisse mortelle le saisit. Son père, sa mère, que sont-ils devenus ? auraient-ils péri ? Mais nul ne peut lui répondre, il ne trouve que silence et désolation. Seulement

à l'endroit où avait été le vestibule du château, il aperçoit un chien qui était demeuré fidèle à son poste et gardait encore les ruines de la demeure de ses maîtres. Ce chien reconnut le jeune homme et vint à lui, en faisant entendre un hurlement plaintif, comme pour réclamer une caresse puis se coucha à ses pieds, pendant que celui-ci immobile, considérait la scène navrante qui s'offrait à ses regards. Parfois il se croit sous l'influence d'un songe affreux ; mais non ; la triste réalité est là devant lui. Ces ruines lui cachent quelque affreux mystère qu'il ne peut et qu'il n'ose pénétrer. Tout à-coup il voit s'avancer vers lui un vieillard à l'aspect vénérable ; c'était un saint religieux de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, qui avait fixé sa demeure non loin du lieu où Alphonse (c'était le nom du jeune chevalier) n'avait retrouvé que les ruines du château de ses pères. Le voyant là, il s'approcha de lui, et après l'avoir considéré pendant quelques instants avec un intérêt mêlé de compassion : N'êtes-vous pas, lui dit-il, le fils du Comte Pierre à qui appartenait le château qui s'élevait autrefois en ce lieu ? Oui, répond Alphonse, et je revenais tout joyeux vers mon père, lorsque, à la vue de cette ruine, ma joie s'est changée en une crainte mortelle. O vous qui paraissez connaître mon père, dites moi où il s'est retiré, dans quel lieu je pourrai le presser sur mon cœur ; que pouvez-vous m'apprendre de son sort ? Parlez, parlez, dites qu'il n'a pas péri..... Je ne puis vous répondre, mon enfant ; mais la tâche est bien pénible pour moi. Dieu éprouve quelquefois bien sévèrement ceux qu'il aime, mais il donne aussi, la force de soutenir l'épreuve.

Votre père, qui ne voulait pas tomber vivant aux mains de son ennemi, se défendit jusqu'au bout, et dans une dernière sortie il succomba les armes à la main.

Quoi ! L'assassin, il a tué mon père ! Mon père a péri pendant que j'étais éloigné, que je combattais

pour une sainte cause ! Et Alphonse se tut ; il demeura quelque temps comme atterré. Puis il reprit : Dites-moi, je vous prie, où est ma mère ? Et il cherchait avec une fiévreuse anxiété une lueur d'espoir sur la figure de l'homme de Dieu. Celui-ci d'un geste lui montra le ciel : Elle n'a survécu que peu de jours à la perte de son époux, la douleur lui a ôté le peu de vie qui lui restait, elle est allée le rejoindre là haut." Ma mère ! Ce n'était pas assez d'avoir ruiné ma famille ! Ce n'était pas assez d'avoir fait périr mon père, il m'enlève encore ma mère ! C'en est trop ; il ne m'a laissé que ma vie, elle sera consacrée à la vengeance ; ses enfants connaîtront la perte d'un père, eux aussi seront orphelins et privés de tout." Le ressentiment était peint sur tous ses traits devenus d'une pâleur effrayante ; sa main crispée pressait la garde de son épée avec un mouvement convulsif. Le saint religieux garda d'abord le silence ; il laissa se déverser le trop-plein de ce cœur qui menaçait de se briser.

Quand il vit le premier emportement passé : " Mon enfant, dit-il, prenez garde, vos malheurs sont bien grands, c'est vrai, mais faut-il oublier les divins préceptes de notre sainte religion ? Vous qui avez combattu pour le tombeau du Christ, qui avez vu le lieu où il souffrit et mourut pour votre salut, pensez à ses enseignements. Jésus rendit-il le mal à ceux qui le faisaient mourir ? " Et s'animant peu à peu, il lui parla avec une onction céleste de ce modèle de miséricorde ; un éclat surnaturel brillait sur sa figure.

Alphonse subjugué par cette voix qui semblait inspirée, écoutait ces paroles si différentes des maximes de la terre. Il sentait son cœur s'attendrir ; il commençait à regretter son emportement.

L'homme de Dieu, le voyant sans asile, lui offrit ensuite de partager sa retraite, ce qu'il accepta.....

La scène a changé ; quatre ans se sont écoulés depuis les faits qui viennent d'être racontés.

Sur le bord de la mer, non loin du port de Marseille, est une noble dame. Depuis bien des jours elle est venue ainsi sur le rivage accompagnée de ses enfants, elle examine la mer. Mais son attente a été vaine jusqu'à cette heure ; elle jette un dernier regard sur les flets avant de se retirer pour revenir le lendemain, lorsque tout-à-coup un point se dessine à l'horizon. Cette vue parait ranimer son espoir, elle attend encore. C'est une voile qui grandit, grandit toujours ; on peut maintenant distinguer un vaisseau qui se dirige de ce côté. C'est celui qu'elle attendait avec tant d'anxiété. Un homme en descend et se fait conduire à terre. Elle l'a reconnu à sa fière démarche, c'est le baron de S\*\*\*, son époux. Elle court à lui. En mettant pied à terre, il s'écrie : " Remercions tous ensemble, le Dieu de toute bonté qui m'a accordé la liberté et le salut de mon âme ; j'ai souffert une cruelle captivité qui m'a forcé de reconnaître la main divine qui me châtiât pour mes crimes, mais j'ai connu aussi la bonté de Dieu qui a permis que je fusse délivré par le fils même de mes victimes."

Voici ce qui s'était passé : Alphonse, touché par les exemples de l'ami qui l'avait accueilli dans son malheur, était entré dans son ordre. Il s'était rendu à Alger, et y avait bientôt épuisé toutes ses ressources à racheter les esclaves chrétiens. Un jour on vint lui apprendre que chez un riche marchand musulman se trouve un chevalier chrétien qui gémit dans les fers. Son zèle s'enflamme à cette nouvelle ; il veut le délivrer, mais il n'a aucun moyen de payer la rançon qu'exige le maître du captif. Il ne voit pas d'autre parti à prendre que de s'offrir lui-même à la place du chevalier chrétien. N'écoutant que sa charité, il se rend auprès du marchand, lui fait accepter sa proposition, et veut de suite aller annoncer au prisonnier sa mise en liberté. Mais une épreuve terrible l'attendait. Ce captif, il le reconnaît, c'est le baron de S\*\*\*, celui qui a causé tous ses malheurs. Un combat violent s'engage dans son âme. Voilà celui qui lui a

fait tant de mal. Il peut le laisser dans les fers ou lui rendre la liberté en sacrifiant la sienne. Le spectre sanglant de son père est là devant lui, qui demande vengeance ; il voit la pâle image de sa mère expirant de douleur... Laprovidence a permis que le malheureux tombât dans les fers pour expier ses crimes ; serait-ce un si grand mal que de l'y laisser ? Alphonse vaincu va se retirer. Mais au fond de son cœur s'élève une voix qui lui dit : Jésus rendit-il le bien pour le mal à ceux qui le faisaient mourir ? Sa vertu triomphe ; il s'approche du captif, il délie ses fers..... Allez, dit-il, vous êtes libre, que Dieu vous pardonne comme je le fais. C'était là la vengeance du chrétien. Alphonse sacrifiait sa liberté pour celui qui avait ruiné sa famille, tué son père, et fait mourir sa mère de chagrin.

Quelle autre religion que celle d'un Dieu mourant pour ses bourreaux pouvait inspirer un tel lèvouement ?

G. P.

— 000 —  
**Métis.**

Les Métis de Manitoba sont de nouveau en lutte aux persécutions des orangistes. MM. Naud et Lambijodière viennent d'être arrêtés sous accusation d'avoir pris part aux troubles de 1870. Les populations de cette contrée sont en proie à la plus vive excitation.

**RIEL.**

On écrit de Saint-Paul, Minn., au *Foyer Canadien*, en date du 26 mai :

Nous avons en ce moment au milieu de nous un brave champion des droits de nos coreligionnaires et compatriotes du Nord-Ouest, l'estimé l. Ls. Riel.



Le jour de la Pentecôte, nous l'avons vu s'approcher de la Table Sainte et communier avec un recueillement et une piété capables d'édifier les plus indifférents. J'ai eu l'honneur d'une de ses visites à ma résidence.

Il semble toujours bien portant. Il converse avec entrain et ne paraît nullement abattu, On le voit assister à la messe tous les matins.

Sans se prononcer sur la manière dont il a été traité par le parlement d'Ottawa, il ne laisse pas que de faire apercevoir qu'il était en droit d'en attendre plus de justice.

—ooo—  
**FAITS-DIVERS.**

**DÉPENSE DE BOISSON.**—Les Canadiens ont bu au-dessus de dix huit millions de gallons de liqueurs enivrantes l'année dernière, soit quatre gallons et demi pour chaque homme, femme et enfant.

**MOYENS DE DÉLIVRER LE BÉTAIL DES MOUCHES.**—Les agriculteurs connaissent combien en été est importante et souvent nuisible la guerre faite aux animaux par les mouches et les taons. Il y a divers moyens pour garantir le bétail d'une guerre si fatigante et nous n'en indiquerons que deux : 1o. Prenez des feuilles fraîches de concombre, exprimez-en le suc et conservez-le dans une bouteille ou légèrement mêlé avec de l'eau. Chaque matin, avant de conduire les animaux dans la campagne, on les frotte légèrement avec une éponge imbibée de ce suc; de cette manière on est sûr que pour toute la journée aucune mouche ou taon ne touchera aux animaux.

2o. L'eau dans laquelle on a infusé du suc de noix est un répulsif encore plus puissant pour les mouches. L'animal ainsi frotté est pour trente heures exempt de tout piqure.